

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22025619*****Déposé / Reçu le****16 FEV. 2022**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
GreffierN° d'entreprise : **0502 630 739****Nom**(en entier) : **RUSU GEORGE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCRI**Adresse complète du siège : **Avenue Dolez 28, 1180 Uccle****Objet de l'acte : Nomination des associés actifs, transfert des actions, la nouvelle structure de l'actionariat**

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07.02.2022

A l'unanimité, l'Assemblée Générale prend les décisions suivantes :

1. Nomination des associés actifs et transfert des actions :

Monsieur STAN Ionut, domicilié à 9420 ERONDEGEM, rue Gentssesteenweg 514, né le 13/02/1987, il est nommé en sa fonction d'associé actif et il reçoit ses 10 actions de Monsieur RUSU George, à la date du 07.02.2022.

2. La nouvelle structure de l'actionariat est la suivante :

RUSU George - 150 actions

RUSU Felicia Simona - 40 actions

STAN Ionut - 10 actions

TOTAL - 200 actions

Pour extrait conforme,

RUSU George

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/02/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).